

## Fiche Action n°4 : Installation postes d'insolation



### Milieu concerné

Tout type de plan d'eau

### Description de l'intervention

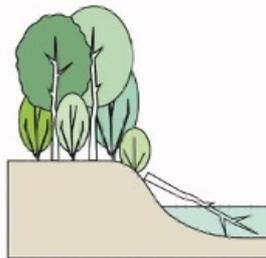
Création de postes d'insolation pour favoriser la thermorégulation de la Cistude d'Europe

### Objectifs

- Optimiser les capacités d'accueil de la mare
- Améliorer l'attractivité de certains secteurs

### Mesure proposée

- Ces postes d'insolation correspondent à des supports ligneux qui peuvent être constitués par:
  - \* Un arbre ou un tronc d'arbre abattu et placé dans l'eau à la perpendiculaire de la berge
  - \* Un radeau constitué de plusieurs morceaux de bois assemblés et disposé en appui sur la berge
  - \* Un fagot constitué de branchages fixés à l'aide de trois pieux disposés en triangle



### Préconisations

- Le poste d'insolation doit idéalement être disposé à proximité des berges, en dehors de l'eau
- L'installation doit être orientée selon un axe sud sud-ouest pour favoriser l'insolation
- L'Aulne sera privilégié pour sa résistance et son imputrescibilité

### Période d'intervention

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D

- Préconisé
- Possible mais déconseillé
- À proscrire

### Entretien

- Vérifier l'état des bois morts disposés sur le plan d'eau tous les 2/3 ans durant les périodes préconisées

### Bibliographie

- Priol, 2009. Guide Technique pour la conservation de la Cistude d'Europe en Aquitaine, association Cistude NAture, 166p.